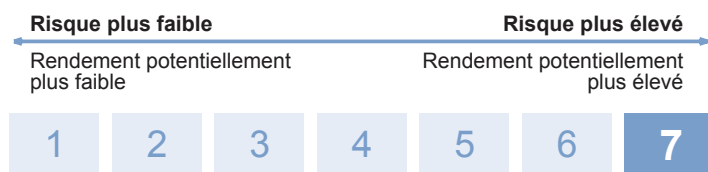


Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Objectifs et politique d'investissement

- Le Portefeuille vise à générer des rendements avec une plus-value du capital.
- Le Portefeuille sera composé pour l'essentiel d'actions ou d'instruments similaires et de titres liés à des MLP (master limited partnerships) de sociétés énergétiques américaines du secteur intermédiaire (les titres liés à des MLP sont considérés comme des titres de sociétés de capitaux (corporations) plutôt que de sociétés de personnes (partnerships) aux fins de l'impôt américain). Ces sociétés ont leur siège établi en Amérique du Nord ou réalisent la majeure partie de leurs bénéfices ou de leur chiffre d'affaires en Amérique du Nord. Le Portefeuille peut également investir dans des sociétés basées n'importe où dans le monde. Le Portefeuille sera principalement exposé aux sociétés du secteur intermédiaire (Midstream), mais pourra également être investi dans des entreprises des secteurs situés en amont (Upstream) et en aval (Downstream). Les sociétés énergétiques du secteur intermédiaire exercent des activités en lien avec des infrastructures énergétiques notamment, mais non exclusivement, dans le domaine du transport (pipelines), du stockage et de la transformation. Elles font la jonction entre les producteurs d'énergie (par ex. sociétés de prospection ou de forage) (secteur en amont) et les utilisateurs d'énergie (par ex. sociétés de raffinage ou de services publics) (secteur en aval).
- Le Portefeuille n'investit pas plus du tiers de ses actifs en obligations émises par des sociétés ou des entités publiques, en titres convertibles (titres pouvant être convertis en d'autres types de titres), en instruments du marché monétaire et en instruments non liés à des actions.
- Le Portefeuille peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de gestion efficace du portefeuille, pour aider à gérer les risques et à des fins d'investissement, dans le but de chercher à accroître son rendement. Un instrument dérivé est un contrat entre deux ou plusieurs parties dont la valeur dépend de la hausse et de la baisse d'autres actifs sous-jacents.
- Les actions du Portefeuille peuvent être rachetées quotidiennement (chaque Jour de Bourse) sur demande.
- Le Portefeuille est géré activement et fait référence à 50% Alerian Midstream Energy Select Index (Total Return Gross) / 50% Energy Select Sector Index (Total Return Net) (EUR) (l'« Indicateur ») aux fins de la fixation de seuils de risque internes discrétionnaires qui peuvent présenter des écarts par rapport à l'Indicateur.
- La composition des actifs du Portefeuille est à l'entière discrétion du Conseiller en investissement. Bien que le Portefeuille détienne généralement des actifs qui sont des composantes de l'Indicateur, il peut investir dans ces composantes dans différentes proportions, et il peut détenir des actifs qui ne sont pas des composantes de l'Indicateur. Par conséquent, les rendements peuvent s'éloigner sensiblement de la performance de l'Indicateur de référence spécifié.
- Les revenus sont capitalisés dans la valeur de votre placement.
- La devise du Portefeuille est USD. La devise de la catégorie d'actions est EUR.
- Veillez vous reporter au Prospectus pour prendre connaissance des détails complets de l'objectif et de la politique d'investissement.**

## Profil de risque et de rendement



Le profil de risque est basé sur les données historiques et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Portefeuille. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps. Un compartiment noté dans la catégorie la plus basse n'est pas forcément sans risque. Il est possible qu'un portefeuille dont le profil de risque est classé comme plus faible perde davantage de valeur qu'un portefeuille dont le profil de risque est plus élevé.

Le Portefeuille est classé en catégorie 7 car il investit principalement en actions et en instruments similaires qui sont habituellement soumis à des niveaux de fluctuation des cours supérieurs à ceux des titres à revenu fixe.

Le capital n'est pas garanti.

### Autres risques importants :

- Risque de marché** - la valeur des actifs du Portefeuille est habituellement tributaire d'un certain nombre de facteurs, y compris les niveaux de confiance du marché sur lequel ils sont négociés.
- Risque opérationnel** - le Portefeuille peut subir des pertes importantes en raison d'erreurs humaines, de défaillances des systèmes et/ou des processus, de procédures ou de contrôles inadéquats.
- Risque de liquidité** - il se peut que le Portefeuille ne trouve pas dans tous les cas une autre partie souhaitant acheter un actif que le Portefeuille souhaite céder, ce qui pourrait avoir un impact sur la capacité du Portefeuille à répondre aux demandes de rachat à la demande.
- Risque de taux de change** - l'évolution des taux de change peut réduire ou augmenter les rendements qu'un investisseur peut s'attendre à recevoir, indépendamment des performances de ces actifs. La couverture de ce risque peut ne pas être pleinement efficace et peut accroître d'autres risques (par exemple, les risques liés aux instruments dérivés).
- Risque de dépositaire** - l'insolvabilité, les violations du devoir de diligence ou une faute professionnelle d'un dépositaire ou d'un sous-dépositaire responsable de la garde des actifs du Portefeuille peuvent entraîner une perte pour le Portefeuille.
- Risque de corrélation** - le lien entre la valeur du Portefeuille et les prix du pétrole, du gaz et de l'énergie peut varier nettement, en particulier sur de courtes périodes. Un placement dans le Portefeuille ne doit pas être utilisé pour obtenir une exposition au mouvement du prix du pétrole.
- Risque lié aux instruments dérivés** - les instruments dérivés sont très sensibles aux fluctuations de valeur des actifs sous-jacents auxquels ils sont adossés. Certains instruments dérivés peuvent entraîner des pertes supérieures au montant initialement investi.
- Risque de contrepartie** - il se peut qu'une partie avec laquelle le Portefeuille conclut des opérations ne remplisse pas ses obligations, ce qui pourrait entraîner des pertes.
- Risque de durabilité** - un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance pouvant entraîner une baisse de la valeur du portefeuille. Parmi les risques de durabilité, citons les risques environnementaux matériels, les risques liés au changement climatique, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, les pratiques de travail inappropriées, le manque de diversité au sein du conseil d'administration/de surveillance et la corruption.
- Risque de concentration** - il s'agit d'une stratégie d'actifs concentrés susceptible de donner lieu à des fluctuations beaucoup plus importantes des valeurs d'actifs qu'un placement important dans une large gamme d'actions de sociétés.
- Risque des sociétés de petite capitalisation** - les placements en titres de sociétés plus petites et moins connues peuvent comporter un risque plus élevé en raison des perspectives de croissance moins certaines, le niveau de liquidité inférieur (voir risque de liquidité) de ces actions et la sensibilité supérieure des petites entreprises aux évolutions des conditions économiques.
- Risque réglementaire** - le Portefeuille investit dans des instruments qui peuvent être exposés à un risque réglementaire et fiscal plus élevé. Ce risque peut trouver son origine dans toute une série de facteurs et notamment, mais non exclusivement, résulter des changements éventuellement apportés aux mesures d'incitation fiscale ainsi que d'une augmentation des dispositions réglementaires et des charges ayant pour finalité des considérations environnementales.
- Pour obtenir des informations plus détaillées sur les risques associés à un placement dans le Portefeuille, veuillez vous reporter à la section du Prospectus intitulée « Evaluation des risques » et consulter vos conseillers professionnels.**

## Frais

Les frais que vous payez servent à supporter les coûts de fonctionnement du Portefeuille, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais ont pour effet de réduire la croissance potentielle de votre placement.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4.00%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés sur une année

Frais courants	2.67%
----------------	-------

### Frais prélevés dans certaines conditions

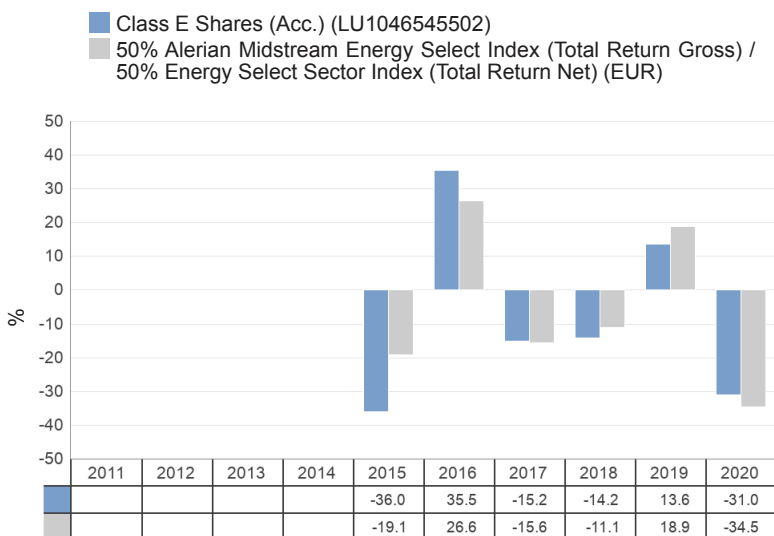
Commission de performance	Aucun
---------------------------	-------

Le cas échéant, les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maxima et dans certains cas ils pourraient être moindres ; veuillez contacter vos conseillers professionnels pour plus d'informations.

Les frais courants sont basés sur les frais de l'exercice clos en novembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les coûts d'opération (comprenant des impôts et commissions de courtage) ainsi que les coûts d'emprunt, qui sont prélevés sur l'actif du Portefeuille et qui sont susceptibles d'affecter les rendements de votre placement, et les commissions de performance (le cas échéant).

**Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez vous reporter à la section du Prospectus du Fonds intitulée « Frais et commissions » et au supplément correspondant au Portefeuille.**

## Performances passées



Le Portefeuille a été lancé en avril 2014. La Catégorie d'actions a été lancée en avril 2014.

Le cas échéant, les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage de la variation de la Valeur Liquidative du Portefeuille à la clôture de chaque exercice (net de toutes les commissions). Dans le cas où les performances passées ne sont pas indiquées, il n'existe pas suffisamment de données pour donner une indication utile des performances passées.

Soyez conscient que les performances passées ne préjugent pas des performances futures qui peuvent varier.

## Informations pratiques

**Dépositaire** : State Street Bank International GmbH Luxembourg Branch

**Informations complémentaires** : Le Prospectus, les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur, les Statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus sans frais auprès du représentant en Suisse, First Independent Fund Services S.A., Klausstrasse 33, CH-8008 Zurich. L'agent payeur en Suisse est Goldman Sachs Bank AG, Claridenstrasse 25, CH-8002 Zurich.

Le présent document porte sur un seul Portefeuille du Fonds et le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour l'ensemble du Fonds.

Le Fonds est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois avec responsabilité séparée entre les portefeuilles. Les actifs du Portefeuille dans lequel vous avez investi ne doivent donc pas être utilisés pour acquitter les dettes d'autres portefeuilles. Ceci n'a cependant pas été validée dans d'autres juridictions.

**Échanges entre Portefeuilles** : Les actions sont disponibles dans d'autres catégories d'actions et dans d'autres devises, comme cela peut être spécifié dans le Prospectus. Les Actionnaires peuvent demander que leurs actions de toute catégorie d'actions de tout portefeuille soient converties en actions de toute catégorie d'actions d'un autre portefeuille, sous réserve des conditions prévues dans le Prospectus (des frais peuvent s'appliquer).

**Déclaration concernant la responsabilité** : Le Fonds peut être tenu responsable uniquement sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou en contradiction avec les parties pertinentes du Prospectus du Fonds.

**Législation fiscale** : Les investissements du Portefeuille peuvent être soumis à l'impôt dans les pays dans lesquels il investit. De plus, ce Portefeuille est soumis au droit et à la réglementation fiscaux du Luxembourg, qui peuvent avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle et sur votre placement. Pour plus d'informations, veuillez consulter vos conseillers professionnels.

**Politique de rémunération** : de plus amples informations relatives à la politique de rémunération mise à jour de la Société de Gestion, en ce compris une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont fixés et régis par la Société de Gestion, sont disponibles sur <https://www.gsam.com/sm/remunerationpolicy>, et un exemplaire papier peut être obtenu sans frais et sur demande.